

MÉMOIRE DE L'AMQ
POUR LE PROJET DE DRAGAGE DE LA MARINA DE SAUREL INC.
DÉPOSÉ LORS DES AUDIENCES DU BAPE
À SOREL LE 26 MAI 2011
PAR L'ASSOCIATION MARITIME DU QUÉBEC

Objet : Mémoire de l'AMQ

Madame, Monsieur,

L'Association Maritime du Québec (AMQ) est un organisme à but non lucratif représentant à la fois l'industrie du nautisme de plaisance (plus de **250 membres corporatifs**) tels des fabricants, distributeurs et détaillants de bateaux et d'accessoires nautiques, fournisseurs de services à l'industrie ainsi que marinas, clubs de yachts et ports de plaisance mais aussi des plaisanciers individuels (au-delà de 800 000 propriétaires d'embarcations). L'AMQ représente une industrie qui contribue pour une valeur de **5,88 milliards** à l'économie du Québec. L'Association est le promoteur du Salon du Bateau et des Sports Nautiques de Montréal. Elle est aussi une Association Touristique Sectorielle (ATS).

L'AMQ est axée sur l'avancement du nautisme de plaisance et des sports nautiques, le développement de l'infrastructure d'un réseau de marinas, le tourisme nautique, les programmes de protection environnementale et la sécurité nautique. Ses programmes novateurs **Classification des marinas, Éco-marinas et Québec Stations Nautiques**, constituent une réponse par excellence aux défis actuels du nautisme.

Nous déposons ce mémoire car ce projet contribue à la remise à niveau des réseaux d'accueil des plaisanciers dont les marinas sont les principales maîtres d'œuvre. Aussi, la sécurité nautique est aussi liée à la qualité des infrastructures notamment dans des situations d'urgence (changement de conditions météorologiques pour les plaisanciers, etc.). De plus la mise à niveau de cette marina assurera un accueil adéquat évident pour les touristes et par ses services elle est sans aucun doute gage de qualité de vie pour la communauté locale.

L'AMQ travaille de concert avec l'ensemble des ministères provinciaux et fédéraux liés au nautisme et soutient les organismes de sécurité nautique. Par ses actions notamment avec les 3 programmes mentionnés précédemment, elle concentre ses efforts sur le développement durable tout en assurant la pérennité du nautisme et la qualité de son environnement.


Nous sommes en accord avec le projet de dragage de la marina de Saurel Inc car il est essentiel pour la région et pour la navigation sur cette partie du fleuve Saint-Laurent. Rappelons, que la marina a une position géographique très stratégique puisqu'elle se situe à un

carrefour maritime de grande importance, le Fleuve Saint-Laurent et la Route du Richelieu, accès direct aux USA.

Comme les chiffres peuvent le montrer pour d'autres marinas, la marina de Saurel Inc. est une valeur économique de taille pour la région, pour la pratique de la plaisance mais aussi pour toutes les entreprises qui y sont liées directement et indirectement. Nous recommandons que le projet de dragage de la marina soit accepté d'emblée en respect avec les orientations de développement durable et selon des pratiques environnementales jugées conformes protégeant la qualité de l'eau et ses habitats.

À défaut de réalisation d'un tel projet, cela causerait un manque inestimable dans la région et serait néfaste tant au niveau environnemental, de la sécurité, touristique et bien entendu au niveau économique. La non fonctionnalité de la marina causée par son inaccessibilité est un frein économique pour la région mais aussi une perte d'argent évidente lorsqu'on parle de retombées concrètes d'une marina. Enfin, c'est un frein évident au développement du nautisme.

Il est urgent de mettre à niveau de telles infrastructures et de s'interroger sur les coûts d'études élevés (300 000 \$) que son opérationnalisation implique mais aussi sur les délais d'études. Nous ne sommes pas sans rappeler que le Fleuve est une priorité dans nombreux dossiers gouvernementaux et qu'il est tant d'agir ensemble pour revitaliser les infrastructures.



M. Walter Timmerman
Président de l'AMQ